

CONCOURS DE LA MEILLEURE CONCEPTION D'AFFICHE DU SALON DE LA BANDE DESSINEE

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Présentation générale

Concours de la 1ère édition du SALON DES ARTS GRAPHIQUES, organisé par la direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou du 17 au 19 septembre 2018, sous le thème "Le rôle de la publicité et de la communication dans la promotion de l'action culturelle".

Le concours fait référence à la conception de la meilleure affiche de la 2ème édition du salon de la bande dessinée « Tizi Bulle », qui se déroulera du 16 au 20 octobre 2018 en hommage à Monsieur Ahmed HAROUN.

Cette première édition sera l'occasion de réunir entreprises et particuliers de la wilaya afin de découvrir les innovations technologiques du secteur de l'imprimerie et de l'art graphique ainsi que leur rôle dans la promotion de l'action culturelle.

Article 2 :

Le concours est ouvert aux agences participantes au salon ainsi qu'aux particuliers.

Article 3 : Critères du concours

La conception de l'affiche doit impérativement respecter les critères suivants :

- Titre du salon en arabe, thamazight et français :

صالون الشريط المرسوم

Tinsars n Imwal

2ème édition du Salon de la Bande dessinée « Tizi Bulle »

- Hommage à Monsieur Ahmed HAROUN
- Date : Du 16 au 20 octobre 2018
- Lieu : Bibliothèque Principale de Lecture Publique de Tizi-Ouzou
- Format de l'affiche : A3 en portrait
- Vectoriser le texte et incorporer toutes les images.
- Insérer l'entête suivante:

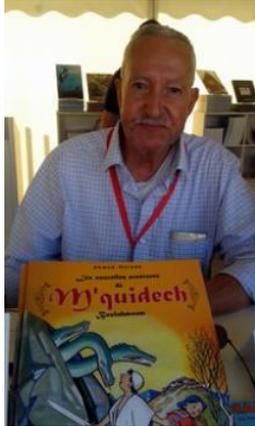


- Insérer le logo du ministère de la culture (Téléchargeable sur internet) :
- Réserver un espace en bas de page pour incorporer les logos des sponsors.
- Inscrire les liens du site web et de la page facebook de la direction au pied de page.

www.dircultureto.dz

www.fb.com/DirectionCultureTiziouzou/

Photo de Monsieur Ahmed HAROUN :



Article 4 :

La date limite de dépôt des œuvres est fixée au **01 octobre 2018**.

Sauvegarder l'affiche en format .ai et en format .pdf et nous les envoyer sur la boîte email de la direction :

dcto15@gmail.com. **Objet : Concours Salon des Arts Graphiques 2018,**

Article 5 :

Tout participant a le droit de déposer une seule conception.

Article 6 :

Le gagnant sera honoré lors de l'ouverture de la 2^{ème} édition du Salon de la Bande dessinée « Tizi Bulle » qui aura lieu le 16 octobre 2018 au niveau de la Bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou

Article 7 :

Le jury sera composé des membres du secteur de la culture, un enseignant de l'école régionale des beaux-arts d'Azazga.

Article 8 :

Les décisions du jury ne peuvent faire l'objet de contestation ou de remise en cause.

Article 9 :

Le lauréat du concours devra également adapter l'affiche en une banderole de format 450 cm/ 80 cm.

Article 10 :

L'acceptation des clauses du présent règlement lors de l'inscription, constitue en lui-même un engagement de la part de l'auteur postulant de se soumettre à l'organisation du concours.